

Avis de constitution

SOCIETE « NECESSARY IMPRIM » en abrégé « N IMPRIM »

Siège Abidjan, Anyama, Abidjan, Anyama Allokoi KM
23 sur l'autoroute du Nord, non loin du pesage, Lot 524,
Ilot 51

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NECESSARY IMPRIM » en abrégé

« N IMPRIM »

Objet : Imprimerie, Personnalisation d'objets,
Conception graphique, Production de support
publicitaires, Communication visuelle, Prestations dans le
domaine de l'évènementiel,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan, Anyama Allokoi
KM 23 sur l'autoroute du Nord, non loin du pesage, Lot

524, Ilot 51

Dirigeant(s) Mlle DOSSO NODJOUALE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11994 du 04/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73250/GTCA/RC/2025 du 04/12/2025

